



Société des
auteurs et
compositeurs
dramatiques

Gilles CARLE
Président 1987-1992
Président d'honneur 1993-2009

BULLETIN - SEPTEMBRE 2019

COMITÉ DES AUTEURS

Luc DIONNE, président
Benoit PILON, vice-président
Denys ARCAND
Louis BÉLANGER
Bruno CARRIÈRE
Normand CHAURETTE
Rafaële GERMAIN
Marie-France LANDRY
Patrick LOWE
Charles-Olivier MICHAUD
Johanne PRÉSENT
Pierre-Michel TREMBLAY

EXÉCUTIF

Luc DIONNE
Benoit PILON
Marie-France LANDRY

ACTION CULTURELLE

Benoit PILON
Pierre-Michel TREMBLAY

ADMINISTRATION

Élisabeth SCHLITTLER
Délégué général
schlittler@sacd.ca

Marc BRIND'AMOUR
Adjoint administratif
scene@sacd.ca

Manon GAGNON
Conseillère aux
communications
info@sacd.ca

Myriam HENRY
Adjointe administrative
audiovisuel@sacd.ca

Claudine SIMARD
Adjointe administrative
analyse@sacd.ca

RAPPEL DU PARTAGE DES REDEVANCES SACD

Le partage des redevances est décidé uniquement par les co-auteurs au moment de compléter le bulletin de déclaration et, le cas échéant, la liste des épisodes d'une série.

Le partage reflète le travail de chacun, une fois l'œuvre terminée et produite, et fixe la part de droits qui sera payée par la SACD aux scénaristes et à l'auteur de l'œuvre d'origine dans le cas d'une adaptation télévisuelle.

Seuls les auteurs qui ont écrit peuvent revendiquer une part des redevances. Les idées, les suggestions, les lignes proposées par des personnes participant notamment à des séances de remue-méninges ne sont pas attributaires de droits.

RADIODIFFUSEURS



Télé-Québec

La licence dénoncée en février et échue le 31 août dernier est en cours de négociations.



Les licences de **Séries+**, **Historia** et **Teletoon** échues le 31 août 2019 ont été reconduites jusqu'en 2020.

savoir.
média

Une licence allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021 est intervenue avec la chaîne **Savoir média** (Canal Savoir), qui diffuse essentiellement des œuvres du répertoire de la SCAM.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



CDEC

[La Coalition pour la Diversité des expressions culturelles \(CDEC\)](#) a lancé la campagne [notre culture est menacée à haute vitesse](#).

L'évolution des technologies numériques et l'avènement des plateformes en ligne ont considérablement perturbé le secteur culturel, notamment en modifiant la façon de produire, de distribuer et d'accéder aux œuvres. À cela, il faut ajouter l'absence d'équité entre les médias nationaux et les géants du Web qui sont injustement exemptés de payer certaines taxes, ou impôts et de contribuer au financement du contenu culturel canadien alors qu'ils en profitent.

La CDEC suggère d'acheminer une lettre déjà rédigée et prête à être envoyée, à tous les candidats des partis des différentes circonscriptions afin de les sensibiliser aux enjeux culturels et exiger que le Canada d'assure d'adopter des politiques protégeant la culture.

Si ce n'est pas déjà fait, comme les présidents **Luc DIONNE** et **Mathieu PLANTE** de la SARTEC vous y ont encouragé, dans le [communiqué du 12 septembre](#) appuyez sur le bouton [J'agis](#) de la campagne [Sauvons notre culture](#).

Le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour que les artistes aient les moyens de poursuivre leur création afin que notre culture continue de rayonner ici et à l'étranger.

La SACD est membre de la **CDEC** créée en 1998 et qui regroupe plus de 30 organisations canadiennes du secteur de la culture.



[La Coalition pour la culture et les médias \(CCM\)](#) a elle aussi invité les partis politiques fédéraux

à prendre des engagements fermes afin de rétablir l'équité entre les médias nationaux et étrangers. Elle leur a aussi rappelé la nécessité d'adapter les lois et règlements fédéraux sur la radiodiffusion et le droit d'auteur.

La SACD est membre de la **CCM** qui a été fondée en 2017. ([Manifeste](#))

ACTION CULTURELLE

ACTORAL MARSEILLE / L'OBJET DES MOTS

Les trois SACD soutiennent le cycle de rencontres inédites entre des auteurs et des artistes issus de champs artistiques différents.

La violence est la thématique de l'édition 2019 et ce sont uniquement des femmes qui se réuniront pour se questionner sur les diverses formes de violences contemporaines.

Du Québec, c'est la poète, comédienne et militante pour les droits autochtones et environnementaux **Natasha KANAPÉ FONTAINE** qui a été invitée. Elle rencontrera

Maguelone VIDAL, musicienne, performeuse, compositrice et créatrice de spectacles vivants. Les deux artistes se rencontrent dans la performance **Now #3** qui fait résonner au présent une parole poétique, musicale et corporelle empreinte des luttes féminines et de la violence des rapports sociaux.

AIDE À LA DIFFUSION-PROMOTION

Sébastien DAVID est auteur, metteur en scène et acteur. Il a été invité par le **Festival du jamais lu à Paris** à travailler à l'écriture de sa cinquième pièce et à la mise en place d'un laboratoire avec un metteur en scène et des acteurs français qui exploreront son texte.

Gabrielle MANKIEWICZ est scénariste et réalisatrice. Le **Festival Tofifest de Torun** en Pologne l'a invitée à accompagner son court métrage **Silence** qui y sera présenté.

Une aide pour leur déplacement a été accordée à ces deux auteurs.

PRIX SACD 2019 DE LA DRAMATURGIE FRANCOPHONE SUZIE BASTIEN



Suzie Bastien a écrit une quinzaine de pièces de théâtre, jouées en France, en Italie, en Belgique et au Canada. Elle a participé à une quinzaine de résidences d'écriture, notamment au studio du Québec à Rome en 2009. Sa pièce *LukaLila* reçoit en 2002 le prix des Journées de Lyon des auteurs de théâtre et le prix SACD de la Dramaturgie francophone en 2007. De 2013 à 2016, **Suzie Bastien** conçoit deux pièces autour du poète Gauvreau et du peintre Borduas, s'attardant sur une période artistique qui a bouleversé le Québec.

Les précédents lauréats québécois du **Prix SACD de la Dramaturgie francophone** : en 2018, **Martin Bellemare** pour *Maître Karim la perdrix*, en 2015, **Jonathan Bernier** pour *Dansereault*, en 2012, **Larry Tremblay** pour *Cantate de guerre*, en 2011, **Michel-Marc Bouchard** pour *Tom à la ferme* et en 2010, **Evelyne de la Chenelière** pour *Les pieds des anges*.

FACEBOOK (<https://www.facebook.com/SACD.Canada/>)

Il est maintenant possible pour les membres qui le souhaitent de nous envoyer des informations pour parution sur notre page.

Bien évidemment, elles devront concerner le domaine d'activité de la SACD et être d'intérêt général pour les membres.

ADHÉSIONS

Au cours du troisième trimestre, nous avons enregistré les adhésions de :

Julien **CHIDIAC**, scénariste
Angéla **GOULENE**, scénariste
Laurent **PAQUIN**, scénariste
Rébecca **POTVIN-GRAVEL**, scénariste

André **ROUSSEAU**, auteur spectacle vivant
Frédéric **SIMARD**, scénariste
Janine Marie-Louise **TOUGAS**, scénariste

DÉCLARATION D'ŒUVRES

La déclaration en ligne est disponible à partir de votre Espace membre accessible par le site de la SACD-France (www.sacd.fr/membre/login)

Toutefois, la déclaration par bulletins imprimés est toujours possible. Tous les documents imprimables à partir de notre site doivent être imprimés sur du papier **format lettre** et renvoyés par la poste ou par courriel complétés sans nature ni annotation faute de quoi ils pourront être refusés.

La liste des déclarations enregistrées au répertoire de juillet à septembre 2019 est disponible sur notre site à l'onglet [Communications / Liste des déclarations](#).

GESTIONNAIRE DES PLAINTES

Le gestionnaire des plaintes a pour fonction de recevoir les plaintes écrites des membres de la SACD dans la mesure où elles concernent le secteur d'activités de la SACD.

Le gestionnaire des plaintes, à l'instar de la SACD, ne se substituera pas à un tribunal, ne traitera pas de cas de plagiat ou de conflits entre auteurs relatifs à la déclaration d'œuvres et à la répartition de redevances. Le mandat détaillé du gestionnaire des plaintes est envoyé sur demande.

COORDONNÉES BANCAIRES

Tout changement doit nous être systématiquement signalé, faute de quoi, les transferts de droits sur un compte bancaire personnel ou de compagnie pourraient être retardés.

CHANGEMENT D'ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU POSTALE

Veillez nous faire part de tout changement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les envois qui vous sont destinés.

CARTE DE MEMBRE

Les partenaires suivants ont renouvelé leur entente avec nous jusqu'en 2020.



Billets à la carte au tarif Professionnels du spectacle : 30\$ par billet.



Tarif réduit sur présentation de la carte de membre.